



Union valaisanne des échecs
Walliser Schachbund

Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués de l'Union Valaisanne des Echecs

Lieu : café du Casino à Martigny

Date : Jeudi 14 octobre / 19h45

1. Ouverture de l'assemblée - Présences

Sont présents : Jean-Christophe PUTALLAZ, Jean-Pascal REY, Patrick CRITTTIN, Jonathan GREPT, Jean-Pierre GUEX, Pierre PERRUCHOUD, Jean-Daniel DELACROIX, Jacques GREPT, Bruno LEUENBERGER, Jean-Luc MONNET, Zoran BOJKOVIC, Eddy BENEY, Fernand PELLATON, Vlad POPESCU, Arnaud PANNATIER, César FILLIEZ

Excusés : Christian FAVRE, Paul-André NANZER, Alex GUNSBURG, Gérald GRAND, Jean-Pierre WYSS.

2. Approbation de l'ordre du jour : l'ordre du jour est adopté.

3. Approbation du PV de l'AG virtuelle 2020 (cf. rapport d'activité - page 11) : le PV est adopté.

4. Rapport du président (cf. rapport d'activité - page 11) : le rapport est approuvé.

5. Rapport des responsables des compétitions/activités/événements

5.1 Les tournois/compétitions/manifestations/événements suivants ont dû être annulés (ou le seront) en raison de la pandémie :

Open de Martigny : le CO a décidé, en 2021, pour la 2^{ème} année consécutive, de ne pas organiser cet open. Dès que la situation sanitaire le permettra, l'équipe responsable repartira.

Grand Prix de Monthey : annulé en 2020 et pour 2021.

Tournoi international de Bagnes : annulé en 2021 et pour 2022.

Championnat Cadets-Juniors de l'UVE : les tournois 2020-2021 ont été annulés.

Journée du blitz du printemps 2021 : annulée. Le championnat valaisan de blitz individuel a été reprogrammé au 16.10.2021 à Riddes (organisation : CE Monthey et Riddes-Echecs).

5.2 Coupe valaisanne (page 24 du rapport) : interrompue dans un premier temps en raison de la pandémie, cette compétition a pu reprendre et va se terminer normalement en novembre.

5.3 14^{ème} Active Chess du Bouveret (cf. page 32 et 33 du rapport), disputé en ligne :

90 personnes inscrites mais seules 54 participants ont rempli le formulaire exigé et pu être classés. En 2022, si un tournoi en live n'est pas possible, un tournoi en ligne sera organisé.

5.4 Championnat valaisan par équipes de parties classiques (cf. page 16 et ss. du rapport) :

Une formule raccourcie, en 5 rondes, a été mise en place pour pouvoir jouer.

Les finales ont pu se jouer à Riddes le 2 octobre. Plusieurs forfaits d'équipes ont dû être enregistrés, principalement à cause des exigences sanitaires. La finale pour la 1^{ère} place opposait Martigny à Montana : victoire de Martigny 1. Le podium est complété par le CE Port-Valais.

Nous avons pu finalement jouer, ce qui était le but principal.

5.5 Championnat valaisan par équipes de parties rapides (cf. page 23 du rapport) :

Disputé à Riddes le 2 octobre avec la participation de 7 équipes.

Victoire du Cercle valaisan 1, devant Martigny 1 et l'équipe des jeunes de Martigny 2.

Note concernant la couverture médiatique des finales : La couverture des journées de Riddes 2021 avait préalablement été demandée au Nouvelliste, qui l'a déclinée. Un communiqué a paru dans le NF du 19 octobre, qui n'émanait pas de l'UVE et ne reflétait que très partiellement les résultats, ce qui est regrettable. Déjà en 2020, le Nouvelliste n'avait pas, ce que l'UVE regrette amèrement, voulu couvrir plus largement les finales au motif que sa politique de couverture a été modifiée ; concernant des sports dits 'mineurs', le journal se limite dorénavant à la seule parution d'un communiqué des résultats dans les colonnes hebdomadairement dédiées à cet effet.

6. Admissions-Démissions : rien de spécial

7. Election statutaire complémentaire

Jean-Christophe nous confirme la démission de Patrick CRITTTIN et le remercie chaleureusement pour son excellent travail et son engagement. Il présente Arnaud PANNATIER comme nouveau membre du comité et caissier de l'UVE. Arnaud est nommé par acclamation.

Jean-Christophe présente l'idée de création d'une commission technique, en plus du comité et en appui à ce dernier ainsi qu'aux organisateurs/responsables de compétitions ; sa mission de conseil et de préavis concernerait notamment des aspects pratiques comme les révisions de règlements de compétitions (p.ex. CVE), le calendrier et le mode d'organisation des compétitions, l'organisation de l'Ecole d'échecs, etc.... La proposition est acceptée. Feront partie de cette commission : Jonathan Grept, Jean-Pascal Rey, Arnaud Pannatier, Pierre Perruchoud, Jean-Daniel Delacroix et Jean-Christophe Putallaz.

8. Programme de la saison 2021-2022

Jean-Christophe nous présente le programme provisoire qui figure en pages 6 et 7 du rapport. En complément, il informe qu'un Tournoi Junior pourra être organisé le 27 novembre 2021 à Riddes.

8.1 Responsabilités :

Coupe valaisanne individuelle : Le club Riddes-Echecs organise la coupe valaisanne depuis 2009. Jean-Christophe explique que, en accord avec Riddes-Echecs, le comité de l'UVE a décidé de dorénavant défrayer forfaitairement le club organisateur, à raison de CHF 400.- par édition. L'UVE facturera et encaissera les finances d'inscription, continuera de régler les frais de prise en compte des résultats dans la liste de classement de la FSE et supportera le risque financier de cette compétition.

La Coupe valaisanne 2021-2022 a été lancée : Jean-Luc Monnet informe que le Tour préliminaire est fixé au 5 novembre 2021. Les clubs sont instamment invités à faire parvenir au plus vite les inscriptions.

Autres compétitions : les organisateurs actuels confirment leur disponibilité et sont reconduits.

8.2 CSE 2021 et 8.3 CSG 2022 (cf. pages 34 et 35 du rapport) :

Le CSE 2021 est en cours.

Le CSG 2022 débutera en janvier 2022 :

- Pierre-Marie RAPPAZ reprendra en principe le capitanat de l'équipe de Valais 2 (2^{ème} ligue régionale).
- Dionys Lugon-Moulin quitte ses fonctions de chef d'équipe de Valais 4 (3^{ème} ligue régionale); une équipe est 'en reconstruction' et un chef d'équipe devra être trouvé.

8.4 UVE et compétitions en ligne (cf. pages 28 et 29 du rapport) :

Jonathan explique comment ces tournois se sont déroulés en 2020-2021. Il serait bien de réussir à plus rassembler les joueurs valaisans à chaque tournoi.

Dans la compétition suisse par équipes *Swiss Team Battle*, l'équipe de l'UVE évolue actuellement entre la L1 (la plus haute ligue) et la L2. Il serait possible de créer plusieurs équipes de l'UVE, la ligue comptant 11 niveaux.

Le comité est persuadé que l'activité en ligne ne s'oppose pas aux activités en présentiel et que le jeu en ligne peut amener aux clubs de nouveaux joueurs/membres en présentiel. Le comité propose donc de développer cette activité en 2021-2022, ce qui est avalisé.

9. Site de l'UVE : Etat des lieux – perspectives

Le site ne peut actuellement plus être mis à jour. Il a été mis off line. En conséquence, un mandat a été donné à une société externe pour cette mise à jour (et 'modernisation') indispensable.

10. Projets de règlements

10.1 Administration des membres de l'UVE, des organes dirigeants des clubs de l'UVE et de données concernant les clubs de l'UVE :

Les motifs, le principe global et l'objectif d'un tel règlement sont avalisés.

Le seul point du projet débattu en séance est le point E '*Administration des membres de l'UVE – Obligations*'. A l'issue des débats, le principe suivant est retenu concernant ce point :

A l'exception des membres jeunes (5 à 20 ans), les coordonnées des membres à fournir doivent se limiter au nom, prénom, domicile, nationalité, date de naissance, fédération, statut de membre de la FSE et/ou de la FIDE, données qui figurent par ailleurs sur les sites de la FSE et de la FIDE (*note : lors de l'inscription d'un membre, la FSE demande par exemple et complémentirement l'adresse détaillée, un numéro de téléphone et une adresse mail*). La date de naissance permet le classement du membre dans les catégories seniors, juniors, etc...

Pour les jeunes (5 à 20 ans), les indications supplémentaires suivantes doivent impérativement être connues afin de répondre, comme jusqu'à ce jour, au cahier des charges de l'Office des sports en vue de l'obtention de la contribution cantonale annuelle : filiation, adresse complète et détaillée.

Avec les amendements mentionnés plus haut, ce règlement est validé par l'assemblée.

10.2 Cotisations – Frais d’inscription – Amendes :

Les motifs, le principe global et l’objectif d’un tel règlement sont avalisés.

Les montants proposés dans le règlement pour les cotisations annuelles demeurent identique à ceux fixés depuis de nombreuses années. Il en est de même pour les finances d’inscription aux compétitions de l’UVE, à l’exception de l’inscription au championnat valaisan par équipes de parties classiques (CVE).

Concernant le CVE : les frais liés à l’organisation de ce championnat sont d’environ 600.- à 700.- par année (inclus le montant des taxes pour la prise en compte des résultats individuels dans la liste de classement de la FSE, env. 400.-, les frais d’organisation des finales et les prix distribués, 250.-). Les cotisations ne peuvent pas servir à payer ces frais car elles couvrent d’autres frais plus généraux. Il est proposé de (ré)introduire une finance d’inscription, fixée à hauteur de CHF 40.- par équipe.

A l’instar de ce que fait la FSE, la fixation de quelques amendes est proposée en complément à la pratique déjà en vigueur au sein de l’UVE, par exemple pour sanctionner des retraits d’équipes après leur inscription ou après le début de la compétition, l’absence d’invitation d’une équipe ou l’omission d’annonce de résultats, etc...

Le projet de règlement, incluant les montants proposés, est validé par l’assemblée.

Note pour rappel : l’AG définit respectivement valide annuellement ces montants.

11. Logo de l’UVE

La modernisation du logo était une nécessité, reconnue par le comité

Bruno LEUENBERGER, mandataire de l’UVE et joueur du club de Port-Valais, présente différents projets de logos et l’état actuel d’avancement du projet.

Jean-Christophe demande s’il y a des personnes intéressées à participer, avec le comité, à la poursuite de la démarche pour valider le nouveau logo : Arnaud, Eddy, Jean-Pascal et Vlad s’annoncent.

12. Comptes 2020-2021 et bilan (cf. pages 12 et ss du rapport)

Patrick nous présente les comptes, qui se clôturent avec un bénéfice ‘exceptionnel’ de Fr. 7’330.70, dont les raisons sont explicitées, notamment l’absence de plusieurs compétitions/manifestations ainsi que la recette élevée de la contribution cantonale 2020.

La fortune de l’UVE s’élève à Fr. 22’901.80 au 30.06.2021.

En remplacement de Philippe Jordan, pour raison de maladie, Gérald Darbellay a accompagné Christian Favre dans la tâche de vérificateurs des comptes, dont le rapport favorable figure en page 15 du rapport.

Ceux-ci sont approuvés à l’unanimité et décharge est donnée aux organes responsables.

13. Budget 2021 -2022

Jean-Christophe nous présente le projet de budget, déficitaire et précise, pour justifier cette proposition, que le comité a décidé d’utiliser, durant les 2 prochaines saisons, une part importante du bénéfice de l’exercice 2020-2021 pour relancer l’activité ‘d’après pandémie’ et contribuer au recrutement de nouveaux membres en élargissant la palette des activités proposées.

A la demande d’Eddy, la rubrique 211 sera divisée en deux (211 et nouvelle rubrique 214) pour mieux identifier respectivement séparer les types de soutien.

Le budget est accepté à l’unanimité.

14. Proposition de modification du règlement du CVE

Proposition a été faite par Alex GUENSBURG de calquer le règlement sur celui du CSE ou du CSG.

En l’état, cette proposition n’est pas suivie par l’assemblée. L’actuel règlement fera donc foi pour le prochain championnat 2021-22. Jean-Christophe propose cependant de soumettre cette proposition à la commission technique.

15. Divers

15.1 Jean-Christophe présente le projet du comité de se porter candidat pour l’organisation, en 2023, du *Swiss Young Masters*.

Ce tournoi fermé a lieu annuellement, en principe au printemps, et voit 5 jeunes talents suisses affronter 5 GM et/ou MI en vue d’obtenir des normes.

Jean-Christophe va poursuivre les discussions déjà engagées avec le président de la FSE, dont la volonté est de décentraliser ce tournoi qui a eu lieu à Bad-Ragaz ces dernières années.

15.2 César FILLIEZ présente un jeu d'échecs spécial en aluminium et noyer, réalisé par des jeunes, qui entendent le commercialiser et désireraient savoir si ce jeu peut susciter l'intérêt de clubs.

Au cours de la discussion qui suit, il est fait remarquer que les dimensions de l'échiquier ne correspondent pas aux standards de compétition et également que, compte tenu du style particulier et beau de l'objet, il pourrait intéresser en priorité des collectionneurs.

15.3 Jean-Christophe demande aux clubs de contrôler les données de leur club figurant à la page 5 du rapport et de lui communiquer de suite tous les compléments/corrections nécessaires.

La parole n'étant plus demandée, Jean-Christophe lève la séance en remerciant les délégués pour leur présence et pour la confiance accordée au comité.

Il les invite à partager la verrée offerte dans le café du Casino.

Votre secrétaire : Jean-Pierre GUEX

